

STAGE ERASMUS+ 2022 RAPPEL DES DEMARCHES

AVANT VOTRE DEPART	DES VOTRE ARRIVEE	A L'ISSUE DE VOTRE STAGE ERASMUS
<p>Retournez impérativement au moins 10 jours avant votre départ les pièces suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● un exemplaire original du contrat de mobilité stage Erasmus (KIT MOBILITE page 2 à 8) complet et signé par vous-même REF /01 ● un RIB REF /02 ● une attestation d'assurance valable durant votre séjour à l'étranger comprenant les garanties suivantes : la responsabilité civile, l'assurance rapatriement, l'assurance accident du travail REF /03 ● une photocopie de la carte européenne d'assurance maladie (couvrant la période de stage) REF /04 	<p>Nous retourner impérativement dès votre arrivée pour percevoir le 1^{er} acompte de votre bourse ERASMUS+ :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● l'attestation d'arrivée dans l'établissement d'accueil complétée et signée REF /05 (ELYCO) ● 1 exemplaire original du contrat pédagogique (KIT MOBILITE page 9 à 11) (complet et signé par le maître de stage et vous même) <i>Vous devez emmener sur votre lieu de stage ce contrat rempli et signé par vous et votre chef d'établissement REF /06</i> <p>NB : En cas d'interruption du stage pour quelque motif que ce soit, prière de le signaler immédiatement au CPE M Triquet</p>	<p>Nous retourner impérativement dès votre retour pour percevoir le solde de votre bourse ERASMUS+ :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● l'attestation de stage complétée et signée par l'organisme d'accueil REF /07 (KIT MOBILITE page 13) <p>ATTENTION : nous retourner impérativement ces documents avant le 15 septembre délai de rigueur</p>

LYCEE AGRICOLE ANGERS LE FRESNE

BP.43627

49036 ANGERS CEDEX 01

M. TRIQUET Ludovic – Conseiller Principal d'Education - Tél : 02 41 68 60 00/ mail : ludovic.triquet@educagri.fr